

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 02/09/2024

VACCINATION CONTRE LES INFECTIONS A PAPILLOMAVIRUS L'ARS Bretagne et la région académique Bretagne renouvellent la campagne au sein des collèges

Forts du bilan positif de la première campagne de vaccination contre les infections à papillomavirus menée dans les collèges sur l'année scolaire 2023/2024, l'ARS Bretagne et la région académique Bretagne, en lien avec l'Assurance Maladie, reconduisent l'opération auprès de tous les élèves entrant en 5^e en septembre 2024.

Cette campagne de vaccination contre les papillomavirus dans les collèges offre à chaque parent la possibilité de faire vacciner son enfant simplement et gratuitement (sans avance de frais) et, permet de protéger son enfant contre les papillomavirus à l'origine de très nombreux cancers et autres pathologies.

Des modalités de déploiement inchangées

L'ARS Bretagne et la région académique Bretagne, en lien avec l'Assurance Maladie, pilotent l'action en s'appuyant sur les équipes des centres de vaccination.

Les centres de vaccination hospitaliers habilités (Vannes, Lorient, Saint-Brieuc, Brest, Quimper) et les services du Conseil départemental en Ille-et-Vilaine superviseront les équipes mobiles de vaccination (infirmiers, médecins, sages-femmes, pharmaciens) qui se rendront dans les collèges à deux reprises pour réaliser les vaccinations :

- entre octobre et décembre pour la première dose de vaccin ;
- entre avril et juin pour la seconde dose.

La participation des élèves à la campagne de vaccination dans les collèges relève d'une démarche volontaire et est soumise à l'autorisation des deux parents. Elle est aussi totalement gratuite pour les familles, le coût du vaccin étant intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie.

Contacts presse

**ARS Bretagne
Direction de cabinet
Département communication**

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr

**Région académique Bretagne
Pôle communication**

Mél : communication@ac-rennes.fr
Tél. : 02 23 21 73 23
ac-rennes.fr/espace-presse
X : @acrennes

Nouveautés pour cette seconde campagne

- **Un formulaire d'autorisation parentale en ligne**

Dès la rentrée, les parents des élèves de 5^e des collèges publics, et des collèges privés volontaires, seront informés sur la vaccination contre les infections à papillomavirus et sur le déroulement de la campagne. Ils seront également invités à indiquer dans un formulaire en ligne, avant le 30 septembre, s'ils autorisent ou non la vaccination de leur enfant dans le cadre de cette campagne.

[Formulaire disponible sur le site internet de l'ARS Bretagne.](#)

- **Elargissement à d'autres vaccins**

Il sera également proposé aux familles qui le souhaitent, de réaliser, si besoin, les mises à jour vaccinales de leur enfant (conformément au calendrier vaccinal en vigueur). Là encore :

- une autorisation parentale sera nécessaire ;
- ces autres vaccinations seront totalement gratuites pour les familles.

[Toutes les informations liées à cette nouvelle campagne de vaccination sont disponibles sur le site internet de l'ARS Bretagne](#)

Campagne 2023 / 2024 : des résultats prometteurs

La première campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus en milieu scolaire a été déployée en France à la rentrée scolaire 2023-2024, dans le but d'améliorer la couverture vaccinale chez les filles et les garçons.

Cette première campagne a permis de vacciner au collège **plus de 100 000 élèves de classe de 5^e**. En parallèle, plus de 300 000 adolescents du même âge ont été vaccinés par un autre professionnel de santé libéral.

En Bretagne, les résultats de la 1^{ère} campagne sont très encourageants car entre septembre et décembre 2023, la couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus (au moins 1 dose) est passée **de 50 % à 73 % chez les filles âgées de 12 ans (France entière : 55 %) et de 34 % à 59 % chez les garçons âgés de 12 ans (France entière : 41 %)**.

Papillomavirus, une prévention indispensable

Il existe de nombreux virus dans la famille des papillomavirus humains (HPV) pouvant infecter les femmes comme les hommes, le plus souvent sans symptôme. Ces virus se transmettent par simple contact au niveau des parties génitales, le plus souvent lors de rapports sexuels, avec ou sans pénétration. Chacun, chacune peut être exposé(e) quelle que soit sa sexualité.

Environ 80 % des hommes et des femmes sont exposés à ces virus au cours de leur vie. En général, le corps parvient à éliminer spontanément les infections à HPV mais, dans certains cas, ces infections persistent et provoquent des lésions pré-cancéreuses qui évoluent parfois en cancer, dont le plus fréquent est le cancer du col de l'utérus. Mais elles provoquent aussi des cancers de l'anus, de l'oropharynx, du vagin, de la vulve ou du pénis.

La vaccination est le mode de protection le plus efficace contre les HPV.

Le cancer du col de l'utérus est le plus fréquent des cancers dus aux papillomavirus

- 3 000 nouveaux cas par an
- 1 100 décès de femmes par an, des suites d'un cancer du col de l'utérus